



DOSSIER
L'AGENDA DE VOTRE ÉTÉ !



Sud Estuaire
communauté de communes

Corsept · Frossay · Paimboeuf · Saint-Brevin-les-Pins · Saint-Père-en-Retz · Saint-Viaud

Retour en images

Samedi 18 mai Brev' de jardin

Participation du service environnement à cet événement organisé par la mairie de St-Brevin. Distribution gratuite de compost et, nouveauté 2019, atelier fabrication de jardinières à partir de bois récupéré.



Samedi 1^{er} juin Fête du Jeu

800 visiteurs et un beau soleil pour la nouvelle édition de cet événement ludique organisé par le Pôle jeunesse de la CCSE.



Mardi 4 juin Job Dating Interim

2^{ème} édition de ce rendez-vous organisé par le Guichet Unique Emploi et ses partenaires (Pôle Emploi, Mission Locale du Pays de Retz). 66 personnes sont venues rencontrer les 15 agences d'emploi présentes à St-Brevin-les-Pins.



Jeudi 6 juin Signature de la convention avec le SDIS44

Les 12 signataires (Président du Département, Président de la CCSE, Maires des 6 communes et Présidents des associations enfance) réunis pour favoriser la disponibilité des sapeurs pompiers volontaires du territoire sur le temps périscolaire. Détail de l'opération page 6.

Sommaire

● Événements 4

Un guide pratique pour consommer local
Solidarité Estuaire : une équipe mobile
auprès des femmes victimes

Des animateurs auprès des jeunes pour
l'été

Ariane : gardez le fil !

● Vivre l'intercommunalité 6

Un coup de pouce aux sapeurs-pompiers
volontaires

● Dossier 7

L'agenda de votre été !



● Ça vous intéresse 12

Ressources modestes : des aides
pour rénover votre habitation

Le Pays de Retz et Nantes

Métropole renforcent leurs liens

● Rencontres 14

Conseil de développement : nouvelle
donne

● Environnement 15

Depuis le 1^{er} avril, les consignes de tri et
les modalités de collecte ont évolué



Bertrand Béchard

Yannick Morez,
Président de la Communauté de Communes Sud Estuaire

UN ÉTÉ ACTIF

Avec les beaux jours, les vacances et l'arrivée des touristes, les occasions de sortir se multiplient. L'été promet d'être riche en événements sur la communauté de communes.

C'est tout naturellement l'été que nos actions élaborées durant toute l'année se révèlent au grand jour. Ainsi, dans le but de rendre toujours plus attractif notre territoire auprès du grand public, une nouvelle stratégie touristique est mise en oeuvre sous la marque "Emotions brutes". Laissez-vous guider pour découvrir notre patrimoine, notre écosystème, notre histoire et vivez intensément nos animations et les différentes activités nautiques et de glisse.

Comme chaque année et grâce à la participation active de nos associations et de nos partenaires que je remercie, nous vous proposons un cortège d'animations, de festivités et d'événements culturels que je vous invite à découvrir. Pour plus d'informations sur cet agenda et bénéficier d'un conseil personnalisé, je vous invite à vous rendre dans nos offices de tourisme. 3 offices sont ouverts à l'année, celui situé à Paimboeuf vient d'être réaménagé pour le confort des visiteurs.

Durant cette période estivale, l'activité de notre intercommunalité se poursuit avec l'accueil des jeunes en stages sportifs, en ALSH et elle va à leur rencontre.

Par ailleurs, elle continue à réfléchir pour préparer l'avenir de notre communauté de communes. Une réflexion va être menée par les élus pour écrire un projet de territoire. Car en matière de coopération, nos actions s'affranchissent bien souvent des frontières administratives et institutionnelles. Ainsi, avec les trois autres intercommunalités constituant le PETR*, nous venons de signer un contrat de réciprocité avec Nantes Métropole dans le but de créer des complémentarités interterritoriales dans le domaine de la mobilité, du tourisme, de l'économie et des besoins alimentaires.

Nous sommes en permanence à votre écoute, et vous avez la parole au sein du Conseil de développement du Sud Estuaire. Ces volontaires issus de la société civile travaillent ensemble à des propositions permettant d'améliorer notre quotidien. Des actions issues de leur démarche ont déjà été validées par les conseillers communautaires. N'hésitez pas à les rejoindre et à participer à la soirée consacrée à la démocratie participative le 2 octobre !

Vous le voyez, même l'été, nous avançons, notre collectivité va de l'avant, et est en mouvement.

Cet été, revêtons nos lunettes de soleil pour porter un autre regard sur les richesses de notre territoire.

*Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

UN GUIDE PRATIQUE POUR CONSOMMER LOCAL

Agriculteurs, éleveurs... Sur le territoire de la Communauté de Communes Sud Estuaire comme ailleurs, nombreux sont les producteurs désireux de cultiver un contact direct avec les consommateurs. Et inversement! D'où l'initiative de la CCSE, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, de publier un petit guide pratique dont le contenu vient d'être mis à jour.

Depuis 2012, la brochure « Produit en Sud Estuaire » recense l'ensemble des producteurs locaux de légumes, fruits, viande, fromage, œufs, etc., mais aussi les AMAP du territoire. On y trouve également les lieux et horaires des marchés municipaux et des marchés à la ferme organisés sur les six

communes que compte la CCSE. Pour consommer local, rien de plus simple, donc ! Il suffit d'avoir sous la main la nouvelle édition fraîchement éclos de la brochure, disponible gratuitement dans les mairies et offices de tourisme du territoire. Vous pouvez également la télécharger sur



www.cc-sudestuaire.fr. Une façon simple et vertueuse de favoriser les circuits courts de consommation, dans la droite lignée du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dans lequel la collectivité s'est engagée.

Solidarité Estuaire : une équipe mobile auprès des femmes victimes

Depuis le mois d'avril, une équipe sillonne le territoire du Sud Estuaire à la rencontre de femmes victimes de violence. Pour les écouter, les accompagner et leur redonner confiance en elles.

Solidarité Estuaire est une structure associative née en janvier 2019 de la fusion de deux associations : l'APUIS et Le 102 GAMBETTA. L'accompagnement des femmes victimes de violence fait partie des actions sociales et solidaires qu'elle déploie sur la Loire-Atlantique auprès des populations dites vulnérables : accueil/orientation/écoute, hébergement d'urgence et d'insertion, petite enfance/parentalité, personnes étrangères et logements accompagnés.

LA PROXIMITÉ POUR LIBÉRER LA PAROLE

« Nous avons choisi de mettre sur pied une équipe mobile pour se rendre là où se trouvent les femmes en difficulté ou pour les accompagner sur le lieu de permanence le plus proche », explique Valérie Gauthier, directrice adjointe de Solidarité Estuaire. L'équipe mobile accompagne ces femmes, isolées géographiquement, anonymement, dans leur cheminement et leur besoin de parler. Pour les orienter et leur apporter des réponses, l'association travaille avec différents partenaires (associations d'aide aux victimes, assistants sociaux, bureau

d'aide aux victimes de la gendarmerie, etc.) et cherche à favoriser le lien entre eux et les femmes victimes.

RENSEIGNEMENTS

> **Accueil uniquement sur rendez-vous : 06 35 76 60 82**

> **3 permanences par mois sur le territoire du Sud Estuaire, de 10h à 12h :**

- Saint-Viaud, salle des aînés - rue du parc des sports : les jeudis 11 juillet, 8 août et 12 septembre

- Saint-Père-en-Retz : les vendredis 19 juillet (salle René Leduc), 16 août et 13 septembre (salles annexes de la mairie)

- Frossay, mairie : les jeudis 25 juillet, 29 août et 26 septembre

SOLIDARITÉ
ESTUAIRE



DES ANIMATEURS AUPRÈS DES JEUNES POUR L'ÉTÉ

Jusqu'au 23 août, deux animateurs/éducateurs de rue donnent rendez-vous aux jeunes du territoire, tous les après-midis et en soirée. Une bonne façon de créer du lien en alliant prévention et tranquillité publique.

Chaque été, un dispositif d'animation de rue est déployé par la CCSE, dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Au programme: des activités sportives et des animations de loisir organisées en lien avec

les maisons des jeunes. Les animateurs ont également une mission d'information et de sensibilisation portant sur les questions d'accès aux loisirs, d'insertion professionnelle, de santé, de conduites à risques, etc. Tous les sujets liés à la

jeunesse peuvent être abordés : médiation, rappels à la loi et esprit citoyen à la clé.

> **Coordonnées : 02 40 27 29 23 / pole.prevention@cc-sudestuaire.fr / [animde.rue](#)**

Ariane : gardez le fil !

Vous partez à l'étranger ? Pour garantir votre sécurité personnelle et celle des personnes qui vous accompagnent – notamment en cas d'attaque terroriste – le site du ministère de l'Europe et des affaires étrangères a créé Ariane, un service en ligne gratuit. Soyez prévoyant : inscrivez-vous !

Avant de vous envoler pour l'étranger, la première chose à faire est de vous connecter à la rubrique « Conseils aux voyageurs » du ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour vous informer sur les risques propres à votre destination et les précautions à prendre, mais aussi sur les us, les coutumes, les conditions d'hygiène et les législations locales.

Ariane

POUR VOTRE SÉCURITÉ, RESTONS CONNECTÉS!

Autre précaution à prendre: vous inscrire au service en ligne Ariane qui vous permettra, une fois sur place, de bénéficier d'informations et de consignes de sécurité en temps réel. En cas de crise, cela permettra également aux autorités françaises d'avoir connaissance de votre présence dans le pays.



RENSEIGNEMENTS

<http://diplomatie.gouv.fr/ariane>

Les signataires de la convention accompagnés des sapeurs pompiers volontaires et de leurs familles



UN COUP DE POUCE aux sapeurs-pompiers volontaires

Pas facile, quand on est sapeur-pompier volontaire, d'organiser sa vie de famille. En particulier lorsqu'on est appelé en intervention et qu'il faut trouver en urgence une solution de garde pour ses enfants. D'où la volonté de la CCSE et du SDIS44 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de signer une convention de partenariat. Explications.

Adoptée à l'unanimité en bureau communautaire le 2 mai dernier, en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire, cette convention a pour objet de favoriser la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires sur les temps péri et extra-scolaires. Comment ? En simplifiant l'accès de leur(s) enfant(s) aux structures d'accueil dès lors qu'une intervention est déclenchée. En clair, tout sapeur-pompier volontaire de l'un des trois centres d'incendie et de secours du territoire (Paimboeuf, Saint-Brevin-les-Pins et Saint-Père-en-Retz) est autorisé, s'il est engagé dans une intervention pendant le temps scolaire, à laisser son(ses) enfant(s) au restaurant

scolaire ou à l'accueil périscolaire. De même, en dehors du temps scolaire, s'il est appelé sur une intervention, il peut laisser son(ses) enfant(s) à l'accueil de loisirs sans réservation préalable (à la condition cependant que son enfant y soit inscrit). Et les frais de prise en charge sont assumés par le gestionnaire de la structure concernée.

L'ensemble des accueils de loisirs, des accueils périscolaires et des restaurants scolaires des six communes du territoire est concerné par ce dispositif pionnier, déployé à l'échelle intercommunale et couvrant tous les temps de la vie de l'enfant.



Patricia Benbelkacem, vice-présidente
Enfance, Jeunesse et Action sociale

Parole d'élue

« L'initiative a été prise à la demande du SDIS local, qui s'est d'abord rapproché de nos communes pour que les restaurants scolaires et les temps périscolaires gagnent en souplesse d'accueil lorsque les sapeurs-pompiers volontaires doivent partir en intervention. Comme beaucoup d'accueils périscolaires relèvent de la compétence intercommunale, nous nous sommes emparés du sujet et avons pris la décision d'étendre le dispositif à l'échelle de la CCSE, à travers nos six communes et les associations gestionnaires des accueils. C'est notre coup de pouce pour soutenir l'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires. »

L'AGENDA de votre été !

Que vous soyez plage ou rando nature, festif ou farniente, amateur de sensations fortes ou contemplatif, la Communauté de Communes Sud Estuaire a concocté pour vous un été riche en événements et rendez-vous en tout genre, dont voici un aperçu !



L'AGENDA de votre été !

JUILLET

Judi 11 juillet

SAINT-VIAUD

Sortie nature "Vous avez l'heure?"

10h-12h : découvrez le gigantesque cadran solaire à St-Viaud

Pré de la Pivre

SAINT-BREVIN LES PINS

Tournée de plage 7up

De 14h à 19h : rodéo surf, rotor jump, babyfoot humain, beach volley...

Boulevard de l'Océan, plage verte

Vendredi 12 juillet

FROSSAY

Concert : Zaiti, duo de cordes

20h.

Quai Vert

Samedi 13 juillet

FROSSAY

Sortie nature Réserve du Massereau

8h : venez observer les derniers reproducteurs présents sur la héronnière.

Les Champs neufs

Dimanche 14 juillet

SAINT-BREVIN LES PINS

Fête de la mer

À partir de 10h : animations, grillades et vide-grenier.

Place Bougainville

Marche des lampions

De 20h à 23h.

Boulevard de l'Océan

Feu d'artifice

Dès 23h

Plage de l'Océan

Lundi 15 et mardi 16 juillet

SAINT-BREVIN LES PINS

FFF Beach Soccer Tour

Tournois, initiations et animations ouverts à tous.

Plage de l'Océan

Judi 18 juillet

SAINT-BREVIN LES PINS

Les Rendez-vous de l'été FDJ

Boulevard de l'Océan, plage verte

Vendredi 19 juillet

PAIMBOEUF

Les déballés : banquet et bal sur les quais

Café de la Loire

Samedi 20 juillet

SAINT-BREVIN LES PINS

Bal des pompiers

De 18h30 à 2h.

Place Bougainville

Mercredi 24 juillet

SAINT-BREVIN LES PINS

Concours de château de sable

De 16h30 à 18h.

Plage de l'Océan

Samedi 27 juillet

SAINT-BREVIN LES PINS

Parade brévenoise

21h : défilé en musique de chars colorés et fleuris.

Centre-ville des Pins, départ Place Baslé

Samedi 27 et dimanche 28 juillet

SAINT-VIAUD

Festival Country en Retz

Danses, concerts et animations.

Base de loisirs

Lundi 29 juillet

SAINT-BREVIN LES PINS

VL Summer Tour

De 20h30 à 21h15 : émission de radio en direct. 21h30 : concert DJ électro.

Plage verte, Boulevard de l'Océan

AOÛT

Vendredi 2 août

SAINT-VIAUD

Théâtre à la ferme :

« Mes nouveaux voisins »

De 19h30 à 23h : comédie paysanne et équine en plein air.

Le Mondalin

Samedi 3 août

SAINT-BREVIN LES PINS

Fête de la Moule

À partir de 18h : dégustation de moules, sardines grillées, sandwiches, animation musicale.

Base Nautique du Pointeau

Dimanche 4 août

SAINT-BREVIN LES PINS

Vide-greniers

De 8h à 18h.

Boulevard de l'Océan



Judi 8 août

SAINT-BREVIN LES PINS

Soirée Dark Ping

De 19h à 23h30 : ping-pong en musique et en fluo.

Salle de tennis de table, avenue de la Guerche

Vendredi 9 août

PAIMBOEUF

Les déballés : banquet et bal sur les quais

Café de la Loire

Samedi 10 août

SAINT-BREVIN LES PINS

Tournoi de beach-volley

14h.

Plage de l'Océan

SAINT-BREVIN LES PINS

SpaceBus France

De 14h à minuit : animations, observations et initiation à l'astronomie.

Parking du Pointeau

Dimanche 11 août

SAINT-BREVIN LES PINS

Course de garçons de café

16h30. Inscription à l'accueil du casino ou 02 28 53 20 02.

Boulevard de l'Océan

SAINT-BREVIN LES PINS

Corso fleuri

21h : défilé en musique de chars colorés et fleuris.

Centre-ville de l'Océan, départ boulevard de l'Océan

Mardi 13 août

SAINT-BREVIN LES PINS

Science Tour Littoral

De 10h à 17h : Découverte itinérante et ludique des sciences.

Boulevard de l'Océan, plage verte

SAINT-BREVIN LES PINS

Ping à la plage

De 16h à 21h : démonstrations, jeux, animations.

Centre-ville de l'Océan, avenue Roosevelt/allée des Embruns

SAINT-BREVIN LES PINS

Concert de harpe celtique

21h : par Nolwenn Arzel.

Église, Place de la Victoire

Jeudi 15 août

SAINT-BREVIN LES PINS

Foulées des Dunes

15h : parcours varié. Deux galopades pour les enfants.

Boulevard de l'Océan

Dimanche 18 août

CORSEPT

Courses hippiques – 56^e édition

14h30 : huit courses suivies d'une soirée moules-frites.

Prairie de l'Arche

Samedi 24 août

SAINT-BREVIN LES PINS

Festival Pyrotechnique International

22h : Espagne, Italie et Allemagne en lice.

Plage de l'Océan



Dimanche 25 août

PAIMBOEUF

Brocante de Paimboeuf

De 9h à 18h.

Boulevard Dumesnildot

Mardi 27 août

PAIMBOEUF

Escape game au Jardin Étoilé

De 14h30 à 16h30.

Jardin Étoilé

SEPTEMBRE

Dimanche 1^{er} septembre

SAINT-BREVIN LES PINS

Vide-greniers

De 8h à 18h : organisé par l'Épicerie Solidaire Brévineoise.

Parking du Pointeau

Du vendredi 6 au dimanche 8 septembre

SAINT-BREVIN LES PINS

Jade Danse Festival

De 9h à 4h : deux soirées, un show d'artistes, des cours, une playa party...

www.jadedanse.fr.

Vendredi 6 et samedi 7 septembre

PAIMBOEUF

Détour à Paimboeuf

Festival de rue et déambulations.

Boulevard Dumesnildot



Dimanche 8 septembre

SAINT-BREVIN LES PINS

Vide-greniers

De 7h30 à 18h30 : organisé par l'association de Patinage Artistique Brévineois.

Parking du Pointeau



Samedi 21 et dimanche 22 septembre

SAINT-BREVIN LES PINS

Journées Européennes du Patrimoine

De 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h : visite de la Casemate 105C restaurée dans son état d'origine. Programme complet dans les offices de tourisme.

Chemin du Lac, sentier côtier du Parc du Pointeau.

Dimanche 22 septembre

SAINT-VIAUD

Randonnée pédestre

7h30 : 3 circuits de 8, 15 et 22 km.

Base de loisirs, salle du lac

Dimanche 29 septembre

Les Foulées du pont de Saint-Nazaire

10h : 2^e édition, 10,2 km. Renseignements et inscriptions sur www.loire-atlantique.fr/fouleesdupont.

- > Renseignements : offices de tourisme
- > Programme complet des animations estivales : offices de tourisme et www.saint-brevin.com

LES IMMANQUABLES

Voici quelques sites et rendez-vous incontournables sur le territoire du Sud Estuaire. Renseignements auprès des offices de tourisme.

À Corsept

> LE PORT DE LA MAISON VERTE

Point de départ du Sentier découverte de l'Estuaire (à parcourir à vélo jusqu'à St-Brevin en longeant la Loire et ses pêcheries !), ce port, créé vers 1850, fut jusqu'en 1950, à la fois port de pêche et point de chute des chalands à chaux.



À Frossay

> LEGENDIA PARC



Un site de 33 hectares alliant spectacles féériques et parcours animaliers accueillant plus de 400 animaux.

> DÉFI NATURE

Parc de loisirs et d'aventure destiné à toute la famille à partir de 2 ans.



> QUAI VERT

Situé au bord du Canal de la Martinière, dans le village du Migron à Frossay, le Quai Vert propose des activités nautiques, promenades nature et location de cycles.

À Paimboeuf

> LE JARDIN ÉTOILÉ

Une création en plein air étonnante et unique de l'architecte japonais Kinya Maruyama.



> VISITES DÉCOUVERTE DE PAIMBOEUF

Visite commentée tous les mardis de 10h à 12h.

À Saint-Brevin

> LE SERPENT D'OCÉAN

L'œuvre monumentale du Chinois Huang Yong Ping se découvre à marée descendante, à la Pointe du Nez de Chien (Mindin).



SAINT-BREVIN, émotions brutes



Promouvoir et faire rayonner en France et à l'étranger notre destination touristique, ses plages immenses, son patrimoine riche, son écosystème préservé, ses activités nature et nautiques : telle est la vocation de la marque dont le territoire de la CCSE vient de se doter. « Émotions brutes » : un message direct et fort décliné sur tout une offre d'objets à découvrir dans vos offices de tourisme.

> LA CASEMATE 105C

Voyage au cœur du Mur de l'Atlantique. Visites encadrées et guidées.



> LES ESCAPADES NATURE ET PATRIMOINE

(non indiquée sur la carte)

Plus de 20 rendez-vous proposés cet été pour découvrir les paysages du Sud Estuaire le temps d'une sortie nature, d'une rando à pied ou à vélo ou d'une visite du patrimoine.

À Saint-Père-en-Retz

> LE CONSERVATOIRE DES VIEUX MÉTIERS, LE FOUR À PAIN ET LE LAVOIR

Partez à la découverte des métiers d'autrefois, comme si vous y étiez !



À Saint-Viaud

> L'AIRE DE BAINNADE

Baignade surveillée gratuite et ouverte à tous jusqu'au dimanche 1er septembre de 13h30 à 18h30, sauf le lundi. Site équipé pour la prise en charge des personnes à mobilité réduite (sanitaires, tapis jusqu'à la zone de baignade, fauteuil amphibie).



> TÉLÉSKI TSN 44

Venez glisser sur l'eau en ski nautique ou en stand up paddle, ou vous défier sur le nouveau gonflable géant aquapark.



> LE MUSÉE DE LA MARINE

Dans un ancien fort du XIX^e siècle, des maquettes de navire remarquables.

> LA PÊCHERIE LA LIGÉRIENNE

Une pêcherie traditionnelle, pour se poser face à l'estuaire.

UN NOUVEL office de tourisme à Paimboeuf



L'adresse est la même mais les locaux de l'office de tourisme de Paimboeuf ont bien changé ! Plus lumineux, mieux isolé, plus ergonomique et équipé d'un mobilier à dominante bois, l'espace offre aujourd'hui des conditions d'accueil améliorées et, pour les conseillères en séjour, un confort de travail optimisé.

Services proposés : documentation touristique, wifi, espace enfants, espace randonnée et vélo, billetterie et boutique.

> **Office de tourisme de Paimboeuf, quai Sadi Carnot, ouvert tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h**
02 40 27 53 82 – ot.paimboeuf@tourisme-saint-brevin.fr

RESSOURCES MODESTES : des aides pour rénover votre habitation

Entreprendre la rénovation énergétique de son habitation, mettre en conformité son installation d'assainissement non collectif... Voilà deux sujets concernant bien des foyers désireux de gagner en confort de vie, tout en réduisant leur facture énergétique et leur impact sur l'environnement. Mais comment faire face à ces investissements souvent conséquents quand on est un foyer aux ressources modestes? Le point sur deux dispositifs d'aide existant.



Raymond Charbonnier, vice-président assainissement, eaux usées, eau potable

Parole d' élu

« En matière d'économie énergétique et de préservation de l'environnement, nous devons, individuellement et collectivement, agir à la source ! Parce que la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas, nous devons faire de notre mieux pour que les bâtiments ne soient pas des passoires énergétiques. En ce qui concerne la ressource en eau, à partir du moment où l'on rejette dans le milieu naturel des eaux non traitées, on pollue : nos champs, nos rivières, l'océan... »

BIEN HABITER EN PAYS DE RETZ :
un accompagnement personnalisé et des solutions pour financer vos travaux d'amélioration

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Retz a mis en place, avec le soutien financier de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), un programme d'intérêt général d'amélioration de l'habitat. À la clé : des aides pour la rénovation thermique des logements et le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite. Accessible sous conditions de ressources et gratuit, ce dispositif décline différentes solutions pour vous aider à financer vos travaux, conseils et accompagnement

ASSAINISSEMENT AUTONOME :
une mise en conformité subventionnée à 50 %

Outre la pollution et les dégâts sur la biodiversité qu'elle génère, une installation d'assainissement autonome défectueuse est à l'origine de bien des nuisances subies au quotidien : mauvaises odeurs dans la maison et dans le voisinage, gêne visuelle, etc. D'où l'importance de bien concevoir, entretenir et/ou mettre en conformité son installation – conformité contrôlée tous les



personnalisé compris, par l'équipe de Citémétrie (mandatée par la CCSE). Lancé en 2018, le programme court jusqu'en 2021, mais attention : les crédits des différents partenaires étant limités, n'attendez pas le dernier moment pour vous décider à changer vos fenêtres, à vous équiper d'une chaudière plus économe en énergie, à isoler vos combles, etc.

RENSEIGNEMENTS

- > **Infos et contact : Citémétrie 02 85 52 34 39 / pig.petr-paysderetz@citemetrie.fr**
- > **Permanences tous les deuxièmes jeudis du mois (prendre rendez-vous) :**
 - à Saint-Brevin de 9h à 12h (à la mairie, Place de l'Hôtel de Ville)
 - à Paimboeuf de 14h à 17h (au siège de la CCSE – 6, bd Dumesnildot)

sept ans au maximum par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) via les techniciens de Véolia Eau. Actuellement, sur près de 3 000 installations d'assainissement autonome, 1 400 sont encore non conformes, impactant directement la biodiversité environnante. Conscients du poids conséquent des travaux de mise en conformité sur le budget des ménages, les élus communautaires ont engagé en 2016 un programme d'incitation financière et d'accompagnement. Concrètement, les foyers aux ressources modestes peuvent compter sur la prise en

charge de 50 % du montant des travaux engagés – l'une des aides les plus importantes du département de Loire-Atlantique. Ainsi, 75 installations ont fait

l'objet d'une réhabilitation subventionnée par la CCSE depuis 2016, le coût moyen des travaux tournant autour de 8 300 euros.

INFOS ET CONTACTS

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

6, bd Dumesnil dot à Paimboeuf / 02 40 27 70 12 / spanc@cc-sudestuaire.fr / www.cc-sudestuaire.fr: rubrique « Environnement et urbanisme » Assainissement, eaux usées, eau potable ».

Véolia Eau

Rue Paul Caniot – Parc d'activités de la Guerche à Saint-Brevin-les-Pins / 09 69 32 35 29 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, 8h-18h / Accueil physique du lundi au vendredi de 9h à 12h / www.service-client.veoliaeau.fr

1400

Le nombre d'installations d'assainissement autonomes non conformes sur le territoire

75

Le nombre de mises aux normes d'assainissements autonomes subventionnées depuis 2016

LE PAYS DE RETZ ET NANTES MÉTROPOLE renforcent leurs liens



Le contrat signé officiellement le 10 avril

Rapprocher la ville des campagnes en développant de nouvelles coopérations au bénéfice des habitants et des entreprises : telle est l'ambition du contrat de réciprocité signé le 10 avril par les élus du PETR du Pays de Retz et de Nantes métropole.

Pour mémoire, quatre intercommunalités composent le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Retz : Sud-Estuaire, Pornic Agglo Pays de Retz, Sud-Retz Atlantique et Grand-Lieu. Le contrat de réciprocité signé avec Nantes métropole – le quatrième de France après Brest, Toulouse et Montpellier – se décline en quatre axes de réflexion : mobilité, alimentation, économie et tourisme. Objectif : s'affranchir des frontières administratives pour créer des complémentarités interterritoriales, jumeler les savoir-faire, susciter des opportunités

économiques, touristiques, etc.

En termes de mobilité, il est question de lancer en 2021 une expérimentation de voies de circulation dédiées au covoiturage et aux véhicules non polluants. Une autre réflexion est en cours sur l'alimentation, ou comment favoriser et faire vivre les circuits courts. En matière d'économie, enfin, les nouveaux usages de travail font eux aussi l'objet d'une étude, qui s'intéresse notamment au télétravail et au coworking dans le Pays de Retz (lire l'encadré).

Télétravail et coworking : vous en êtes où ?

La CCSE s'est associée à Nantes Métropole pour étudier la question du télétravail et du coworking sur son territoire. Si votre entreprise dispose d'espaces pour accueillir des télétravailleurs ou si vos collaborateurs souhaitent bénéficier de ce type de service, y compris sur d'autres territoires, merci de vous faire connaître auprès du service Développement économique de la CCSE !

> developpement-economique@cc-sudestuaire.fr





Les membres du Conseil de Développement de bas en haut et de gauche à droite : Laurence Boutet, Daniel Bahuaud, Catherine Teigné, Philippe Goreaud, Pascal Picquet, Michel Maquevice, Anny Mériaux-Faber, Basile Talbot. Absent sur la photo : François Pavageau.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT : nouvelle donne

Récemment réorganisé, le Conseil de Développement du Sud Estuaire est piloté par un nouveau bureau composé de citoyennes et de citoyens non élus, bien décidés à poursuivre la mission qui est la leur : créer un trait d'union avec le Conseil communautaire.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, les Conseils de Développement ne doivent plus compter d'élus communautaires dans leurs membres. D'où la réorganisation de l'instance du Sud Estuaire qui, après un premier semestre consacré au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), concentrera au second semestre ses réflexions sur la thématique de la citoyenneté et de la démocratie participative. « Elles sont la raison d'être d'un conseil de développement : nous l'avons illustré en animant le Grand Débat national en début d'année », explique Daniel Bahuaud, coordinateur de l'instance.

Une soirée conférence-débat le 2 octobre

Plus que jamais, le Conseil de Développement s'engage et engage la réflexion en l'ouvrant au plus grand nombre, « pour faire avancer la société même si nous ne sommes pas élus ! », souligne Catherine Teigné, coordinatrice adjointe du bureau. Le 2 octobre à 20h, la population est invitée à participer à une

grande soirée consacrée à la citoyenneté et à la démocratie participative, animée par Samuel Aubin, chercheur au Collège des transitions sociétales de Nantes, en présence de Yannick Morez, président de la CCSE*.

Pour mémoire, plusieurs actions ont été mises en place par le Conseil communautaire suite à des propositions soumises par le

Conseil de Développement : création des aires de co-voiturage, mise en place du défi "Famille à énergie positive", organisation d'une table ronde des professionnels de santé pour la création d'une maison médicale à Saint-Brevin, soutien à la mise en place à venir d'une ferme pédagogique sur le territoire, création de l'association Mobilité Solidaire.

Le Conseil de Développement a besoin de vous !

Proposer, débattre, échanger, concrétiser : telle est la mission passionnante du Conseil de Développement, qui a vocation à être représentatif des communes du territoire, des générations, des catégories socio-professionnelles... « Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour faire bouger les choses ! », nous disent les membres du bureau, qui regrettent notamment le manque de représentants des communes de Frossay et Saint-Viaud. Le manque de jeunes aussi, « pourtant les premiers concernés par les thématiques d'avenir dont nous débattons ». À bon entendeur...

> Renseignements et inscriptions sur www.cc-sudestuaire.fr, page Le Conseil de Développement Sud Estuaire ou auprès de Basile Talbot / Service Développement économique de la CCSE : 02 40 27 77 16 / conseildedeveloppement@cc-sudestuaire.fr

* Événement gratuit qui aura lieu salle des Dunes à Saint-Brevin. Sur inscription, par mail : conseildedeveloppement@cc-sudestuaire.fr

Depuis le 1^{er} avril, les consignes de tri et les modalités de collecte ont évolué. Voici le bilan de ces derniers mois.

Bacs jaunes: la distribution touche à sa fin

À ce jour, 92 % des usagers ont reçu un bac jaune destiné au tri des emballages. Les 8 % restants concernent principalement des résidences secondaires non présentes pendant les périodes de livraisons. Les foyers non équipés peuvent venir chercher un bac au 2 avenue Jules Ferry à St-Brevin aux horaires d'ouverture du service*. À noter : un bac est transportable dans une voiture avec les sièges arrière baissés.

Évolution de la collecte et du tri: le premier bilan est très encourageant!

Les résultats de collecte des premiers mois sont prometteurs. 50 % d'emballages ont été collectés en plus par rapport à la même période l'année dernière. Bravo aux habitants qui se sont rapidement appropriés les nouvelles consignes de tri !

L'activité du service environnement au cours du mois de mars 2019



CONSEILS

Pour que le tri soit une réussite, Recyclette vous donne ses astuces :

- > N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres : leur séparation est impossible au centre de tri, malgré les équipements automatisés. Par exemple, un pot de yaourt glissé dans une boîte de conserve sera entraîné avec cette dernière par l'électro-aimant et ne pourra donc pas suivre sa filière de recyclage...
- > Pour gagner de la place, privilégiez le compactage des emballages un à un.
- > Rappelez-vous que **le papier n'a plus sa place dans le bac jaune** : il doit être déposé dans les bornes bleues présentes à côté des bornes dédiées au verre.
- > Depuis le 1^{er} avril, **TOUS les emballages se trient!** Cette nouvelle consigne se généralisera à l'ensemble du territoire national en 2022. Attention aux consignes de tri présentes sur les emballages : elles ne correspondent pas toujours aux consignes applicables sur le territoire de la CCSE. Les emballages en plastique de types pots, barquettes, sachets et films sont bien à déposer dans le bac jaune.
- > En cas de doute : consultez l'application Guide du tri et le site web www.consignesdetri.fr sur votre commune.

* Déménagement du service Environnement

Depuis le 25 juin 2019, le service Environnement a quitté Paimboeuf pour venir s'installer derrière la mairie de Saint-Brevin-les-Pins, au 2 avenue Jules Ferry.

Les horaires d'accueil et coordonnées du service restent inchangés :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30.

Tél. 02 40 27 75 15 / environnement@cc-sudestuaire.fr / [f](https://www.facebook.com/SudEstuaireEnvironnement) Sud Estuaire Environnement

Résultat du jeu concours « Trouvez la mouette t'rieuse » Le Fil n°41

8 mouettes étaient cachées dans notre dernier magazine. Bravo à Jean-François Olivaud qui a gagné 4 invitations à Cinéjade et un grand merci aux participants !



Magazine d'informations trimestriel
6 boulevard Dumesnildot
BP 3014 - 44560 Paimboeuf
Tél. 02 40 27 70 12
www.cc-sudestuaire.fr
Directeur de la publication :
Yannick Morez

Rédactrice en chef et coordinatrice :
Emilie Fleuret-Lambert
Rédactrice : Camille Lockhart
Conception/mise en page :
www.enola-creation.fr
Crédits photos : David Gallard (Détour(s) à Paimboeuf 2018), CCSE, Bertrand Béchard, SEM SEL, Legendia Parc, Défi Nature, Outremer, PETR

Pays de Retz, 123rf, Camille Lockhart
Impression : Offset5
Tirage : 16578 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 2106-8151
Distribution : Adrexo
Ce magazine est téléchargeable sur le site internet : www.cc-sudestuaire.fr

Offre spéciale 8-17 ans

Valable du 1^{er} juillet au 31 août 2019

transport

1 ticket
ACHETÉ

lila[®]

Le réseau de transport régional en Loire-Atlantique

Aquajade

1 entrée
GRATUITE

piscine
St-Brevin



Renseignements
02 40 27 29 22



Sud Estuaire
communauté de communes
tissons nos horizons...